



APPEL A PROJET

EXPOSITION COLLECTIVE
Arts Visuels

Sauvage(s)

Du 22 février au 02 mars 2025

Pôle Communication, Culture et Vie associative
Dossier suivi par Karen Rognin
02.40.13.00.00 - culture@ville-sorinieres.fr

EXPOSITION

d'arts visuels
autour de l'eau



Les Sorinières
du samedi 17 au
dimanche 25 février 2024

Espace Camille Claudel
20 rue du Général de Gaulle
Entrée libre de 14h à 18h



PRESENTATION DE L'EXPOSITION

La ville des Sorinières, située au sein de la métropole nantaise, abrite une communauté de près de 10.000 habitants. Son dynamisme culturel est porté à la fois par l'engagement de la municipalité et par un réseau associatif foisonnant et particulièrement actif.

En 2024, la première édition d'un nouveau format du salon de peinture et de sculpture des Sorinières a vu le jour. Cette exposition temporaire, en phase avec les enjeux contemporains, avait pour thématique « l'eau » et a rassemblé plus de 840 visiteurs, toutes catégories confondues. Forte de ce succès, la municipalité s'engage à poursuivre la promotion des

arts visuels en 2025 à travers cette manifestation collective, pluridisciplinaire et ouverte à tous.

Réunis par un appel à projets autour d'un thème commun, 4 à 10 artistes déploieront leurs imaginaires et leur savoir-faire pour créer et exposer ensemble une exposition artistique unique et collective.

Un des objectifs phare de la politique culturelle de la municipalité est de valoriser la création artistique contemporaine régionale. Pour cela, elle met à disposition des artistes un espace d'exposition dédié, tout en développant des actions de médiation culturelle auprès de divers publics. Cette initiative contribue ainsi au dynamisme du cœur de ville, en créant un dialogue entre les artistes, les habitants et les visiteurs. L'exposition aura lieu du 22 février au 02 mars 2025, à l'Espace Camille Claudel, avec entrée libre de 14h à 18h.

Le thème retenu pour cette deuxième édition de l'exposition collective d'arts visuels est « Sauvage(s) ».

L'exposition d'arts visuels sur le thème "Sauvage(s)" à la ville des Sorinières se profile comme une initiative culturelle ambitieuse, empreinte de sens et d'histoire. La commune, depuis longtemps engagée dans la création artistique, trouve ici une opportunité de célébrer sa tradition tout en explorant de nouvelles perspectives.

Du pinceau à la sculpture, en passant par la photographie et l'installation, le thème "Sauvage" ouvre un éventail de supports artistiques. Chaque médium peut devenir un langage pour exprimer le sauvage, qu'il soit visuel, tactile ou immersif.

À l'heure où l'Humanité interroge son rapport à la nature, "sauvage(s)" résonne avec une urgence nouvelle. La crise climatique nous rappelle notre vulnérabilité et notre dépendance envers les écosystèmes sauvages. L'exposition devient ainsi un espace de sensibilisation, où les artistes utilisent leur créativité pour aborder ces enjeux de manière imaginative et inspirante.

L'exposition sera ouverte aux artistes locaux et régionaux, qui seront invités à soumettre des projets en lien avec le thème « sauvage ». Chaque candidat pourra présenter 1 à 5 œuvres qu'il souhaite exposer.

Les œuvres sélectionnées seront exposées dans les locaux de l'espace Camille Claudel. Les visiteurs pourront ainsi découvrir des œuvres variées, qui mettent en lumière les différentes facettes de ce sujet.

Cette exposition sera également l'occasion de rassembler les artistes et les habitants autour d'un projet culturel commun. Elle permettra de mettre en valeur le dynamisme artistique de la région, tout en sensibilisant le public aux enjeux écologiques actuels. Nous espérons que ce projet sera accueilli avec le même enthousiasme que l'exposition 2024, et que nous pourrions faire de cette exposition un événement culturel marquant de l'année 2025.

Cet appel à candidature s'adresse à toute personne proposant un projet et une démarche artistique répondant aux critères et aux objectifs de l'exposition (peinture, sculpture, design, photographie, dessin, collage, estampes, créations sonores...).

Les artistes doivent posséder un numéro SIRET (entreprise, association, Maison des Artistes ou AGESEA) permettant de facturer des prestations, des honoraires ou des droits d'auteurs.

ORGANISATION DE L'EXPOSITION

Critères de sélection

Les dossiers seront examinés par un jury constitué de professionnels des arts visuels, d'élus et de bénévoles. Les principaux critères de sélection sont les suivants :

- ✓ Adéquation avec le thème de l'exposition
- ✓ Originalité et valeur artistique de l'œuvre ou des œuvres présentée(s)
- ✓ Respect du nombre maximum de 5 œuvres présentées
- ✓ Possibilités de présentation et d'accrochage au sein de l'espace Camille Claudel. Les œuvres trop fragiles pour être exposées à l'Espace Camille Claudel ne pourront pas être retenues
- ✓ Les actions de médiation culturelle possibles autour des œuvres

A savoir : afin de renouveler le vivier de projets et offrir une chance à de nouvelles idées, les artistes sélectionnés ne seront pas admissibles à une nouvelle candidature l'année suivante. Ainsi, les artistes sélectionnés en 2024 devront donc attendre 2026 pour pouvoir candidater à nouveau.

D'autre part, si le jury ne parvient pas à obtenir un nombre suffisant d'œuvres, le jury pourra choisir d'annuler l'exposition.

Budget

L'enveloppe globale prévue est de 4 000 € TTC.

Cette enveloppe comprend les frais de monstration, les permanences des artistes, de possibles défraiements et les frais liés à la commande de matériel nécessaire à la présentation des œuvres.

Cette somme sera partagée entre les artistes retenus. Le jury sélectionnera entre 4 et 10 artistes. Le versement sera effectué à l'issue de l'exposition.

Calendrier

Le 15 juillet 2024 : Diffusion de l'appel à projet

Le 30 septembre 2024 : clôture des candidatures

Le 14 octobre 2024 : jury de sélection et annonce des résultats

Du lundi 17 au vendredi 21 février 2025 : transport des œuvres et montage de l'exposition

Le samedi 22 février 2025 à 18h : Vernissage

Du samedi 22 février au dimanche 02 mars 2025 : Ouverture au public

Du lundi 03 au jeudi 06 mars 2025 : Démontage et transport retour des œuvres exposées.

Ouverture aux publics

L'exposition sera visible du samedi 22 février au dimanche 03 mars 2025, de 14h à 18h. L'accueil du public et la surveillance de la salle seront effectués par les artistes retenus.

Les matinées des lundi, mardi, jeudi et vendredi seront consacrées à l'accueil des classes des écoles primaires de la ville, qui sera assurée également par les artistes.

OBLIGATIONS DES CANDIDATS

Les candidats s'engagent, s'ils sont sélectionnés :

- À prendre en charge le transport et l'assurance « clou à clou » de leur(s) œuvre(s) selon le calendrier établi ;
- À assurer l'ouverture et la surveillance de l'exposition, avec une répartition équitable des créneaux de présence entre les artistes sélectionnés : ouverture tous les jours, de 14h à 18h au public, et de 10h à 12h le lundi, mardi, jeudi et vendredi matin au public scolaire.
- À être présent au vernissage de l'exposition le samedi 22 février 2024 à 18h
- À fournir une note d'intention présentant le parcours du candidat et ses œuvres (maximum 1 page). Sur les temps où l'artiste n'est pas présent pour assurer la présentation de ses œuvres, cette note servira de support aux personnes chargées de la médiation.
- À fournir un visuel en haute définition pour chaque oeuvre exposée, au format numérique, et à en céder les droits à la Ville des Sorinières pour permettre la communication et la promotion de l'événement.

Aucune vente ne sera effectuée lors de l'exposition. Les prix ne seront pas affichés sur les œuvres, mais pourront être donnés sur demande à l'accueil de l'exposition. Les coordonnées des artistes (carte professionnelle, flyers...) seront mises à disposition des visiteurs à l'entrée de l'exposition.

Communication autour de l'exposition

Soucieux de mettre en lumière le talent des artistes et la richesse des œuvres exposées, la Ville souhaite promouvoir largement cette exposition.

A cette fin, la ville utilisera les notes d'intention et les visuels des œuvres fournis dans le dossier de candidature. Ces éléments enrichiront les supports de communication municipaux (réseaux sociaux, site internet, journal municipal, etc.) et contribueront à mettre en valeur la création artistique présente dans l'exposition.

DESCRIPTION DE L'ESPACE CAMILLE CLAUDEL

Espace Camille Claudel
20 rue du Général de Gaulle
44840 Les Sorinières

L'espace Camille Claudel se situe en centre-ville, près de la Poste, sur l'un des axes routiers majeurs. Accessible pour les personnes à mobilité réduite, un parking se situe en accès direct (zone bleue). L'espace Camille Claudel est composé d'une grande salle au rez-de-chaussée de 115 m², d'un hall/espace d'accueil de 40 m², d'une salle annexe de 49 m² comme lieu d'exposition complémentaire d'exposition ou comme lieu de stockage, d'un atelier, de bureaux comme espace de travail au 1er étage, et d'un jardin pergola.

La salle Camille Claudel (rdc)

Cette salle a été réhabilitée par la commune comme lieu d'exposition à destination des événements municipaux, des associations et des artistes privés, sous forme de location d'espace.

La salle d'exposition de 105 m² est équipée d'un système de sonorisation, d'éclairage et d'accrochage spécifique qui permet d'accueillir des expositions artistiques ou des manifestations culturelles au rayonnement départemental. L'espace s'ouvre sur une pergola aménagée à l'arrière du bâtiment. Élément architectural remarquable, la chapelle a été préservée et mise en valeur pour servir d'écrin aux oeuvres exposées.

La salle Loïc Le Claquin (1^{er} étage)

Une salle mixte de 50m² peut servir de complément à l'espace d'exposition ou de salle de réunion.

Liste du matériel d'exposition disponible :

- Cimaises et crochets
- Une vitrine d'exposition verticale
- Deux vitrines d'exposition en plexiglas horizontales
- Socles en bois (peints en blanc) : environ 10
- Chevalets en bois : 10
- Borne d'accueil (déplaçable si non utilisée)

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers devront être envoyés avant le 30 septembre, par mail à :

culture@ville-sorinieres.fr

ou par voie postale :

Service Culture Mairie des Sorinières 49 rue Georges Clémenceau 44840 LES SORINIERES

Chaque dossier devra comprendre :

- ✓ La fiche de candidature dûment remplie
- ✓ Le curriculum vitae de l'artiste
- ✓ La note explicative de la démarche artistique
- ✓ Une présentation détaillée de chaque œuvre (titre, note d'intention, description, dimensions, matériaux...)
- ✓ Un visuel en haute définition et au format numérique de chaque œuvre (photographies et/ou vidéos et/ou croquis, ou tout autre document utile à l'appréhension de l'œuvre)

Le jury prendra en considération uniquement les dossiers complets et reçus dans les temps. Cet appel à candidatures n'a pas de valeur contractuelle. Un contrat sera établi avec chaque artiste retenu.

INFORMATIONS PRATIQUES

Une exposition conçue et réalisée par la Ville des Sorinières
Exposition du 22 février au 02 mars 2025

Direction

Manuel Leconte - m.leconte@ville-sorinieres.fr

Service Culture

Karen Rognin - culture@ville-sorinieres.fr

02 40 13 00 00 / 06 74 46 56 96

Service Communication

Sarah Chatelet et Céline Massonneau – communication@ville-sorinieres.fr

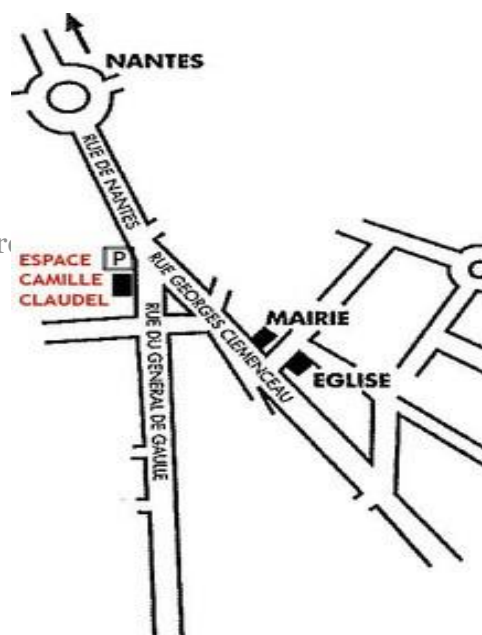
A 20 mn de Nantes

En voiture (de Nantes) :

A partir du Périphérique Sud de Nantes (D 844) , prendre
Pont-Saint Martin/ Les Sorinières

En transports en commun (de Nantes) :

Bus C4 arrêt Mairie des Sorinières



Retrouvez Les Sorinières sur Facebook

Service Culture de la ville des Sorinières

Mairie des Sorinières

49 Rue Georges Clemenceau

44840 Les Sorinières

02 40 13 00 00

<https://www.ville-sorinieres.fr/>

FICHE DE CANDIDATURE

(à compléter et joindre au dossier)

Identité civile:

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tel :

Mail :

Activité professionnelle:

Nom d'artiste :

Localisation de l'atelier :

Site internet / portfolio :

Réseaux sociaux :

SIRET :

Œuvres proposées:

Titre 1 :

Titre 2 :

Titre 3 :

Titre 4 :

Titre 5 :